



LA TVA - E-LEARNING

AAA068E

3h30 350,00 €^{HT}

Objectifs

Connaître le mécanisme de la TVA • Connaître les principes de territorialité de la TVA • Savoir calculer la TVA • Connaître les principes de comptabilisation de la TVA (1) • Connaître les principes de comptabilisation de la TVA (2)

Profil Stagiaire(s)

Collaborateur ou manager souhaitant se familiariser avec le sujet

MODULES

Connaître le mécanisme de la TVA

La TVA est un impôt indirect qui frappe tous biens et services consommés ou utilisés en France. Les consommateurs finaux la payent au moment de l'achat, les entreprises n'ayant qu'un rôle d'intermédiaire entre le Trésor Public et leurs clients. La plupart des opérations sont soumises à la TVA.

- **Le champ d'application de la TVA : règles générales**

Présentation des règles générales du champ d'application de la TVA : définition, assujetti et champ d'application.

- **Le champ d'application de la TVA : règles particulières**

Présentation des règles particulières du champ d'application de la TVA : opérations imposables, opérations exonérées et opérations imposées sur option.

Connaître les principes de territorialité de la TVA

La Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a un caractère territorial : elle s'applique uniquement aux opérations imposables localisées en France.

- **La territorialité de la TVA**

Présentation de la territorialité de la TVA

- **La TVA intra-communautaire**

Présentation de la TVA intra-communautaire

Savoir calculer la TVA

La base d'imposition de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) est constituée par la contrepartie des livraisons de biens et des prestations de services imposables.

- **La base d'imposition de la TVA et son exigibilité**

Présentation de la base d'imposition de la TVA et son exigibilité

- **Le régime des déductions en matière de TVA**

Présentation du régime des déductions en matière de TVA

Connaître les principes de comptabilisation de la TVA (1)

La TVA est un impôt qui frappe tous les biens et services consommés en France. Les redevables de TVA sont soumis à des obligations administratives, comptables et à des obligations en matière de facturation.

- **Les notions de base en matière de TVA**

Présentation des différents taux de TVA

- **Les principes comptables de la TVA**

Présentation de la comptabilisation de la TVA et des comptes du PCG utilisés

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demoss.fr



LA TVA - E-LEARNING

AAA068E

3h30 350,00 €^{HT}

- **Les obligations des redevables de TVA**

Présentation des obligations administratives, comptables et relatives à la facturation des redevables de TVA

Connaître les principes de comptabilisation de la TVA (2)

Les modalités d'enregistrements comptables de la TVA diffèrent selon que l'on soit acquéreur ou vendeur. Il existe plusieurs écritures possibles de déductibilité ou de collecte de la TVA. Trois régimes d'imposition de la TVA conditionnent la déclaration et le paiement de cet impôt.

- **Les enregistrements comptables de la TVA chez l'acquéreur et le vendeur**

Présentation de l'exigibilité de la TVA, chez l'acquéreur et chez le vendeur

- **Les opérations intracommunautaires et internationales (TVA)**

Présentation de la comptabilisation de la TVA dans les opérations intracommunautaires et internationales

- **La déclaration et le paiement de la TVA**

Présentation de la TVA : régimes d'imposition, principe comptable, déclaration et paiement, crédit de TVA

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur le « HUB de formation à distance DEMOS ». Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

Méthode pédagogique

Ce module se compose de séquences courtes, structurées, à faire à son rythme. Elles peuvent alternativement concerner des apports de connaissance, des tests de positionnement, des exercices, des moments réflexifs et/ou des quizz de validation.